

RÉSORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE

COMMUNE - OPÉRATION -	COÛT EN € HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
LE CAUSÉ Acquisition d'un bien immobilier insalubre HAIN/00006695	100 000 €	80 000,00 €	80 000 € x 54 % = <u>43 200 €</u>
<u>Observation</u> : L' avis des Domaines n'est exigible que lorsque le prix d'achat est supérieur à 180 000 € (disposition applicable à partir de 2017).			

TOTAL..... 43 200 €

Le Président,

Michel WEILL